Conjoncture internationale

L'épisode inflationniste a pris plutôt la forme d'une « bosse » en France et d'un « pic » chez ses partenaires

En 2023, l'inflation a reculé au sein des principales économies européennes. La contribution des produits énergétiques à l'inflation a fortement baissé, son ampleur reflétant les cours sur les marchés de l'énergie, mais aussi les spécificités nationales des modes de tarifications, le mix des énergies dans les paniers moyens de consommation, ainsi que les mesures de limitation des hausses de prix dont l'expiration ou la sortie affecte le glissement annuel des prix (« effets de base »). Par ailleurs, les prix à la consommation des produits alimentaires continuent de ralentir, suivant la dynamique de détente des prix agricoles et des prix de production des industries agro-alimentaires. L'inflation hors énergie et produits alimentaires a également donné des signes de modération depuis quelques mois, tout en restant plus soutenue que l'inflation d'ensemble. Au total, relativement à ses principaux partenaires, la France a connu une évolution « plus lisse » de l'inflation sur les dernières années, et le cumul de la hausse des prix depuis 2019 y apparaît à ce stade un peu inférieur, de même que l'évolution du salaire moyen par tête. En effet, le bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité et du gaz a nettement atténué la hausse du glissement annuel en France en 2022 et 2023.

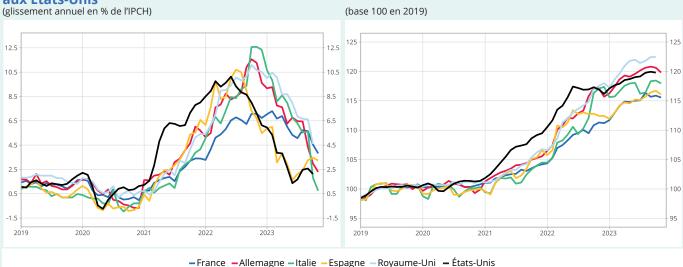
Gabriele Carboni, Pauline Meinzel, Mathilde Niay

Les contrastes entre les niveaux d'inflation mesurés actuellement (au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé - IPCH) dans les principales économies européennes s'expliquent en grande partie par les mouvements des prix survenus un an auparavant. À l'été 2022 en effet, l'inflation se situait à des niveaux élevés dans l'ensemble des pays, du fait notamment de la hausse des prix de l'énergie. Le glissement annuel de l'indice des prix était cependant plus faible en France, à la faveur du bouclier tarifaire qui a contenu les tarifs du gaz et de l'électricité, ainsi que des remises à la pompe (►figure 1). À la sortie de l'été 2022, l'inflation a commencé à refluer sensiblement en Espagne et elle est restée stable en France, mais elle a continué d'augmenter dans les autres principaux pays européens. Puis, à partir de fin 2022, les glissements annuels des prix à la consommation au Royaume-Uni, en Allemagne

et en Italie ont commencé à leur tour à refluer, du fait notamment d'effets de base. Ce reflux de l'inflation n'a pas effacé la hausse cumulée des prix depuis 2019 : en octobre 2023, l'IPCH au Royaume-Uni se situait ainsi 22,4 % au-dessus de son niveau moyen de 2019, celui de l'Allemagne 20,6 % et celui des États-Unis 19,8 %. L'augmentation cumulée de l'indice des prix au cours de la même période a été moindre en Italie (18,4 %), en Espagne (16,7 %) et en France (15,9 %). Au total, sur les trois dernières années, l'épisode inflationniste apparaît le plus « lisse » dans le cas de la France, y prenant visuellement la forme d'une « bosse », tandis que cette forme ressemble plus à un « pic » plus ou moins prononcé chez ses partenaires.

Hors énergie et alimentation, dont les prix sont les plus volatils, l'inflation dans les principales économies européennes a fortement progressé depuis mi-

▶1. Indices des prix à la consommation harmonisés dans les principales économies européennes et aux États-Unis



Dernier point: novembre 2023 pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, octobre 2023 pour les États-Unis et le Royaume-Uni. **Source**: Eurostat, Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

62 Note de conjoncture

Conjoncture internationale

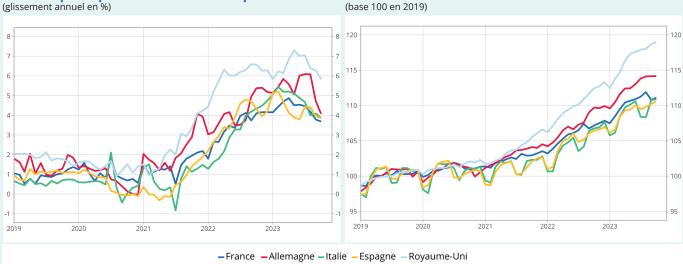
2021, mais n'a commencé à refluer que récemment (▶ figure 2 gauche). Le Royaume-Uni se distingue par une hausse cumulée depuis 2019 nettement supérieure à celle des autres pays (▶ figure 2 droite), du fait notamment des prix des services.

En octobre 2023, dernier mois pour lequel les indices sont disponibles de manière détaillée pour l'ensemble des pays, les prix à la consommation ont fortement ralenti sur un an dans la plupart des pays étudiés (▶figure 3). L'inflation a fortement diminué ce mois-ci en Italie (+1,8 % après +5,6 % en glissement annuel) et au Royaume-Uni (+4,6 % après +6,7 %, en glissement annuel) en lien avec d'important effets de base sur l'énergie. En effet, ces deux pays avaient connu en octobre 2022 une vive augmentation de certains tarifs énergétiques : en Italie à la suite de la revalorisation des tarifs réglementés sur le gaz et l'électricité, et au Royaume-Uni à la suite du relèvement du plafond du régulateur de l'énergie. En octobre 2023, l'inflation a aussi diminué en Allemagne et ce pour le deuxième mois consécutif (+3,0 % en octobre, après +4,3 % en septembre), par effet de base : les prix avaient beaucoup augmenté en septembre 2022 à la suite de l'arrêt des mesures de limitation des prix (moindres taxes sur les carburants et billets de transport local à tarif réduit temporaire). Elle a également diminué, mais dans une moindre mesure, en France (+4,5 % après +5,7 %), là encore en partie du fait d'effets de base énergétiques (en octobre 2022, les prix des carburants avaient augmenté dans le contexte des grèves dans les raffineries). Au contraire, le glissement annuel de prix a continué d'augmenter en Espagne (+3,5 % après +3,3 %), comme depuis le mois de juillet, compte tenu de moindres baisses des prix de l'électricité.

En novembre 2023, et selon son estimation provisoire, l'inflation continue de baisser dans la plupart des principales économies européennes, en partie du fait d'effets de base liés aux prix de l'énergie fin 2022, mais également compte tenu du ralentissement des prix alimentaires. Le reflux est marqué en Italie (où le glissement annuel, à +0,7 %, est au plus bas depuis mars 2021), en France et en Allemagne (respectivement à +3,8 % et +2,3 % en glissement annuel). En Espagne, la baisse de l'inflation est moindre par rapport aux autres pays (+3,2 % en glissement annuel), et fait suite à une hausse depuis le mois de juillet ; des mesures pour limiter l'augmentation des prix énergétiques (baisse de la TVA sur l'énergie) avaient été mises en œuvre un an auparavant.

En fin d'année 2023 ou au début de 2024, l'inflation d'ensemble refluerait tendanciellement dans tous les pays suivis. Les niveaux de prix ralentiraient nettement en Italie et au Royaume-Uni, de nouveau par effet de base sur l'énergie et du fait du léger reflux de l'inflation hors énergie et alimentation, et plus modérément en Espagne, en France, aux États-Unis, et en Allemagne. Les prix de l'alimentation décéléreraient, suivant la dynamique de détente des prix de production des industries agro-alimentaires. Dans l'ensemble de ces pays, l'inflation hors énergie et alimentation serait en léger reflux. Le caractère plus atténué de cette baisse s'expliquerait par la dynamique des salaires, qui stimuleraient notamment les prix dans les services (▶encadré). Dans la plupart des pays, les prix de l'énergie sont considérés quasi stables sur la période. Au Royaume-Uni, une légère diminution est à prévoir au quatrième trimestre en raison d'une nouvelle baisse du plafond du régulateur de l'énergie. En France, une hausse des prix réglementés de l'électricité aurait lieu en février 2024.

▶2. Indices des prix à la consommation hors énergie et hors produits alimentaires (au sens de l'IPCH) dans les principales économies européennes

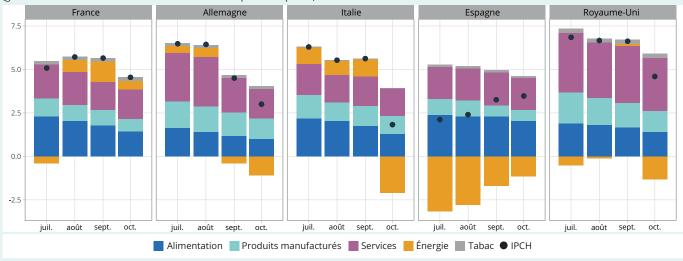


Dernier point: octobre 2023

Source: Eurostat, Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Conjoncture internationale

▶3. Inflation (au sens de l'IPCH) dans les pays européens et contributions par poste (glissement annuel de l'IPCH en % et contributions des postes en points)

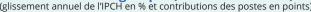


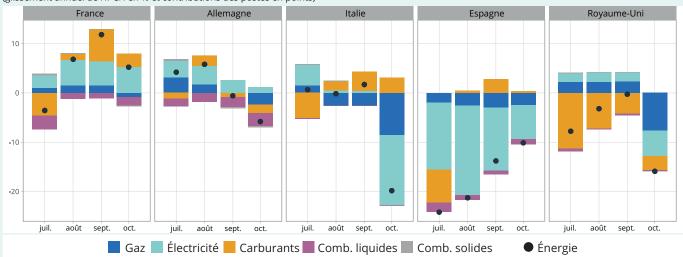
Dernier point: octobre 2023.

Lecture: en France, en octobre 2023, l'indice des prix à la consommation harmonisé a progressé de 4,5 % sur un an, avec une contribution de 0,5 point pour les produits énergétiques.

Source: Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

▶ 4. Inflation énergétique (au sens de l'IPCH) dans les pays européens et contributions par poste (glissement annuel de l'IPCH en % et contributions des postes en points)





Dernier point: octobre 2023.

Lecture: en France, en octobre 2023, l'inflation énergétique au sens de l'IPCH s'est élevée à 5,2 % sur un an, avec une contribution de 2,7 points pour les carburants. **Source**: Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Note de conjoncture

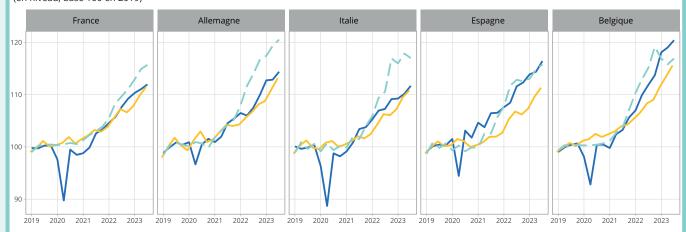
Le rattrapage des salaires sur les prix dans les différents pays européens

Le niveau élevé de l'inflation depuis le début de l'année 2021 s'est répercuté sur le niveau des salaires avec des délais et des ampleurs différents dans les pays suivis (> figure 5). On analyse ici les salaires au sens du salaire moyen par tête (SMPT), qui rapporte la masse salariale au nombre d'emplois. Une analyse des salaires au sens de l'indice du coût horaire de la main-d'œuvre donne des résultats similaires.

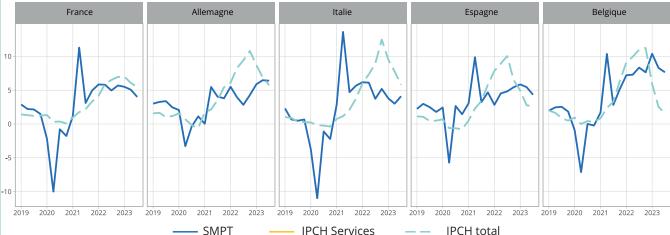
En Belgique, où les salaires sont institutionnellement indexés sur l'inflation (via un « indice santé » pour le secteur public et via des conventions salariales pour le secteur privé), les salaires ont fortement augmenté depuis la mi-2021 et ont accéléré depuis la mi-2022, dans le sillage de l'inflation. En contrepartie, le pays enregistre une forte inflation dans les services, dont les prix sont stimulés par les hausses de salaires. En Espagne, le niveau des salaires a également nettement progressé, les revalorisations étant notamment portées par celles du salaire minimum. En Allemagne, on observe une progression nette mais irrégulière, suivant le calendrier des revalorisations salariales via des conventions, mais aussi des primes ponctuelles. En France, les salaires nominaux ont également crû mais moins rapidement qu'outre-Rhin. Les revalorisations sont à la fois portées par celles du salaire minimum, par des mesures dans le secteur public (revalorisation du point d'indice, primes catégorielles) et des primes ponctuelles (dans le public et le privé, comme la prime de partage de la valeur). Enfin, en Italie, l'évolution du niveau des salaires semble davantage en retard sur celle de l'inflation.

Au final, le glissement annuel du SMPT est resté en dessous de celui des prix pendant la poussée inflationniste, mais il s'en rapproche, voire l'a dépassé dans certains pays : dès le premier trimestre 2023 en Espagne et en Belgique, et au troisième trimestre 2023 en Allemagne. Pour les deux premiers pays, la nette augmentation du glissement annuel du SMPT a d'ailleurs permis de rattraper le cumul des augmentations de prix, alors que pour les autres pays existent encore des écarts en niveau (Figure 5).

▶ 5. Salaire moyen par tête et inflation dans les principales économies européennes (en niveau, base 100 en 2019)



(en glissement annuel)



Note : le salaire moyen par tête est calculé sur l'ensemble de l'économie.

Lecture: en France, au troisième trimestre 2023, le SMPT était plus élevé de 11,9 % par rapport à son niveau moyen de 2019, l'IPCH global était plus élevé de 15,7 % et l'IPCH dans les services de 11,5 %.

Dernier point: T3 2023.

Source: instituts nationaux de statistiques.

14 décembre 2023 - Éclairage 65